L'ECHO'LIRE

La feuille pour lire et grandir

Journal de l'A.E.H.L. (Association des Écoles Houlmoises pour la Lecture) destiné aux parents et élèves du Houlme

Numéro : 1
Novembre 2010

Sommaire

Éditorial.....1
Entretien des livres.....1
Agenda A.E.H.L.....2
Remise des prix concours lecture.....2
Liens C.I.D.E.....3
Programme expo-Débat.....3
Fête du livre 2011.....3
Présentation UNICEF en classe.....3
Douze droits fondamentaux pour les enfants.....4

L'entretien des livres de la bibliothèque

Les bénévoles de l'A.E.H.L. se réunissent dans la salle des maîtres de l'école primaire.

Nous sommes chargées de l'entretien des livres de la B.C. D. et de l'équipement des livres neufs.

A l'occasion, nous participons aussi à l'organisation de la tombola de l'A.E.H.L., de la Fête du Livre et en fin d'année scolaire, à la kermesse de l'école primaire.

Nous avons besoin d'aide. Si vous êtes intéressées, n'hésitez pas à venir nous rejoindre le lundi après-midi, à l'école primaire.

Les bénévoles

Éditorial

L'AEHL fête l'anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant !!

Les mêmes droits, les mêmes chances !! Chacun voudrait que cet adage soit respecté pour chaque enfant.

Modestement notre association, l'AEHL, à travers son engagement pour la lecture, tant sur le temps scolaire avec les enseignants que lors de notre fête du livre avec les différents partenaires, essaie d'offrir à chacun le même droit au livre et donc au savoir.

C'est donc tout naturellement que nous sommes sensibilisés aux droits des enfants dans la société. La convention internationale des droits de l'enfant signée il y aura 21 ans le 20 novembre, engage les différents pays signataires au respect de droits aussi divers que le droit à la santé ou le droit à l'expression de l'enfant.

En s'engageant sur le droit de parole, le droit à la santé, la liberté d'information, la liberté de pensée et d'opinion pour les enfants ne s'agit-il pas de s'engager à respecter ces droits pour les hommes et les femmes qu'ils seront demain ?

Le droit d'être un enfant ; de vivre comme un enfant, à l'abri des angoisses du lendemain doit rester une priorité fondamentale.

La société moderne va vite ; elle impose à tous des rythmes et du stress souvent incompatibles avec l'insouciance de l'enfance. La notion même d'enfant s'est transformée avec le temps, devenu consommateur, cible des publicistes, ou des médias qui contrôlent son imaginaire et ses désirs. Mais aussi aujourd'hui pouvant être incarcéré ou expulsé. *(… suite page 2)*

(… suite de l'éditorial)

Qu'est devenu l'enfant d'aujourd'hui ? A t-il toujours accès à ces droits fondamentaux comme le droit à la santé, à l'éducation, au logement ?

Dans ce monde en turbulence où chacun doit trouver sa place, comment l'enfant vit-il ?

A t-il toujours le droit au repos, au jeu, au rêve ?

Nous nous posons toutes ces questions et c'est pourquoi, il nous a semblé important de fêter l'anniversaire de la convention des droits de l'enfant. (voir page 3)

Nous nous réjouissons du partenariat grandissant entre tous les acteurs de notre association (mairie, parents, enseignants, bénévoles ….) Gageons que ce nouveau rendez-vous élargira notre audience et que vous viendrez nombreux discuter avec nous.

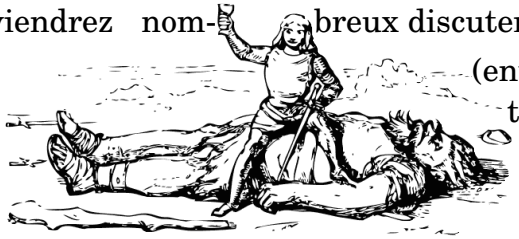

(entrée libre et gratuite)

Aline flaux

Agenda A.E.H.L. 2010 – 2011

- **vendredi 26 novembre 2010**, inauguration à 18H30 et débat à 20H sur le thème « Où en sont les Droits de l'Enfant, aujourd'hui ? »
- **samedi 27 novembre**, ouverture au public de l'exposition 10H-12H et 14H-16H
- **mercredi 17 novembre**, 10H, achat des livres pour la BCD, par les enseignants et bénévoles.
- **lundi 10 janvier 2011**, 17H, école Aragon-Prévert : prochaine réunion de l'A.E.H.L.
- **mars 2011** : Souscription/tombola au profit de la B.C.D.
- **16 au 21 Mai 2011** : Fête du livre « Monstres, sorcières et personnages mythologiques » : exposition, vente de livres, animations, concours lecture...

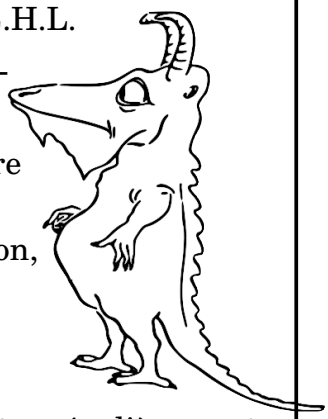

Vous trouverez des renseignements régulièrement mis à jour sur le site de l'école :

http://aragon.lehoulme.free.fr/spip.php?rubrique70

Préparation concours

Joindre les points !

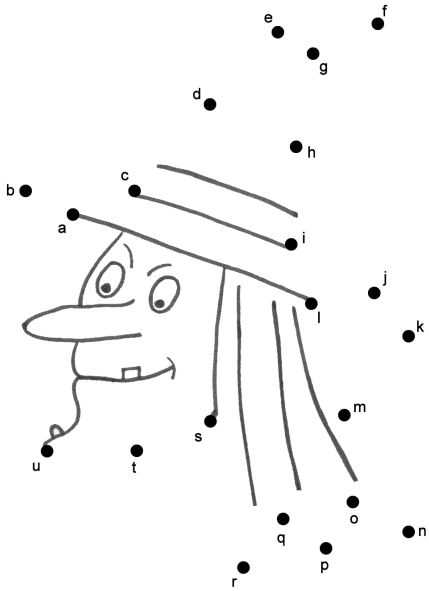

Remise de prix Concours lecture 2010

Comme tous les ans, à l'occasion de la fête du livre, les enseignants des classes élémentaires préparent pour leurs élèves un concours lecture. Celui-ci tient compte du thème de la fête du livre. (L'année dernière c'était « La mer »). Les épreuves sont adaptées aux différents niveaux de l'école, nous en profitons pour varier au maximum les supports : livres (bien entendu), œuvres picturales, chansons, site Internet...

A la fin de la semaine, nous procédons à la remise de prix pour les élèves ayant le mieux réussi le concours lecture de leur classe.

A cette occasion, les parents du G.P.E. remettent aux enfants les livres gagnés lors des divers tirages au sort organisés pendant la semaine par cette association de parents.

Liens utiles sur la C.I.D.E.[1]

Si vous voulez approfondir les différents sujets liés à la Déclaration Universelle des Droits de l'Enfant, voici quelques adresses de sites Web qui pourront vous être utiles :

UNICEF : http://www.unicef.fr/

RESF : http://educationsansfrontieres.org/

Defenseur des enfants :

http://defenseurdesenfants.fr/

Texte intégral de la C.I.D.E. :

http://fr.wikisource.org/wiki/Convention_des_droits_de_l'enfant

[1] **C**onvention **I**nternationale des **D**roits de l'**E**nfant

Fête du livre 2011

La prochaine fête du livre aura lieu du 16 au 21 mai 2011. Le thème est déjà choisi :

« Monstres, sorcières et personnages mythologiques. »

Pendant la semaine, l'exposition au foyer municipal présentera les productions des élèves sur ce thème, de nombreux livres seront mis en vente, des animations ainsi qu'un goûter sont prévus le mercredi après-midi.

Programme Exposition -Débat

« Où en sont les droits de l'enfant aujourd'hui ? »

Le **vendredi 26 novembre**, nous vous proposons une rencontre débat avec des personnalités liées à cet enjeu, précédée d'un pot inaugural et convivial.

Durant deux jours, deux expositions vous seront proposées :

- Celle des éditions « La Rue du Monde » qui mène un travail remarquable sur ce thème depuis plusieurs années et à travers de nombreux albums (dont certains seront d'ailleurs proposés à la vente).
- Celle de l'Unicef dont l'action en faveur des enfants n'est plus à présenter.

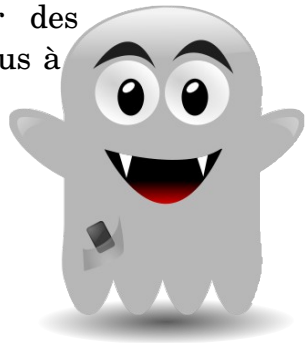

Horaires :

vendredi 26 :

Inauguration : 18H30

Débat : 20H00

samedi 27 : Accès aux expositions, vente : de 10H à 12H et de 14H à 16H

Présentation de l'UNICEF en classe

Dans le cadre de l'anniversaire de la déclaration des droits de l'enfant, nous avons eu la chance d'accueillir au sein de nos classes, Mme Guest, membre de l'UNICEF. Nous avons assisté à la présentation de plusieurs films prétextes à la discussion sur les droits des enfants dans différents pays pauvres.

Ces films avaient pour objectif d'illustrer les droits des enfants les plus importants :

- Le droit à l'éducation pour les filles comme pour les garçons.
- Le droit à un nom, à une nationalité.
- Le droit à l'alimentation.
- Le droit à la santé.

Douze droits fondamentaux pour les enfants

Parmi les 54 articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en voici douze qui sont choisis par la défenseure des enfants pour être particulièrement mis en avant.

Droit à l'égalité

Tous les enfants sont égaux en droits : filles, garçons, quelles que soient leurs origines ou celles de leurs parents.

Droit de vivre en famille

Chaque enfant doit pouvoir grandir dans une famille,entouré d'amour et de compréhension. Les parents doivent veiller à son développement et son épanouissement. L'état doit les aider à remplir leur devoir.

Droit d'avoir une identité

Tout enfant doit posséder un nom, un prénom et une nationalité afin d'être reconnu de tous et de bénéficier des droits et de la protection de l'État.

Droit à la santé

L'État doit garantir à l'enfant le meilleur état de santé possible. Il doit mettre en place une sécurité sociale, construire des hôpitaux, …

Droit à l'éducation et aux loisirs

L'État doit mettre en place une école primaire gratuite et obligatoire pour tous les enfants. L'enfant a aussi le droit à des loisirs et au repos.

Droit pour l'enfant handicapé de vivre avec les autres

Les enfants porteurs de handicap doivent avoir les mêmes droits que les autres. L'État doit les protéger des discriminations et les aider à être le plus autonome possible. Il doit leur donner les mêmes chances qu'aux autres enfants.

Droit à la protection de la vie privée

L'enfant a le droit d'avoir une correspondance, des relations amicales, etc. sans être surveillé et contrôlé de façon abusive. Ses données personnelles (nom, prénom, image) doivent être protégées, notamment dans les médias et sur internet.

Droit à l'expression

L'enfant doit être entendu sur les questions qui le concernent. Il a également le droit de participer à des associations, d'exprimer ses idées, d'écrire dans un journal …

Droit d'être protégé contre les violences

Aucun enfant ne doit subir de violence, qu'elle vienne des adultes ou des autres enfants, qu'elle soit physique, psychologique ou sexuelle.

Droit d'être protégé contre l'exploitation

L'enfant doit être protégé contre l'exploitation économique, sexuelle ou autre. Il ne doit pas être obligé de réaliser des travaux dangereux (par exemple dans les mines…) et de travailler au lieu d'aller à l'école.

Droit à une justice adaptée

Quand un enfant a commis une infraction, la justice doit le juger en prenant en compte son âge, sa maturité et sa situation de vie.

Droit d'être protégé en temps de guerre

Les enfants doivent être protégés en priorité en temps de guerre. Les États doivent empêcher qu'ils soient exploités.